

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE- SARL BIM G CO

Article 1er - Généralités

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations de services (ci-après les « Prestations ») proposées par la société BIM G CO, et ce, à l'ensemble de ses clients professionnels ou particuliers.

Les prestations sont effectuées sur devis valable 3 mois à compter de sa date d'émission.

En conséquence, la passation d'une commande par un client pour la réalisation d'une Prestation emporte l'adhésion de ces derniers et leur acceptation, sans réserve, aux présentes CGV sauf accord particulier préalablement convenu par écrit entre les parties.

La société BIM G CO se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, étant précisé que les modifications seront applicables aux seules commandes passées à la suite de l'entrée en vigueur desdites modifications.

Les présentes CGV priment sur tout autre document émanant de la société BIM G CO et sur les CGA ou CGV du client.

Article 2- Nature des prestations

Les prestations proposées par la société BIM G CO concernent la réalisation et la remise au client de plans ou maquettes numériques dans le domaine fluides et électricité sous forme de fichiers informatiques (PDF, DWG, IFC, ...) par rapport aux pièces fournies par le client. Ainsi que le conseil technique dans le savoir-faire informatique, son accompagnement, la configuration et la programmation des logiciels métiers.

La SARL BIM G CO réalise tous plans de bâtiments n'excédant pas une surface hors d'œuvre nette de 170m². Au-delà le recours à la validation des plans par un architecte est obligatoire. Ce recours est à la charge du client sauf disposition contraire stipulé expressément dans le devis et signé par les parties.

Le prestataire est lié au client par une obligation de moyens et s'engage à ce titre à tout mettre en œuvre pour optimiser la réalisation du projet du client.

Article 3- Réalisation des prestations

Les prestations proposées seront personnellement réalisées par Monsieur Jean-Michel GISBERT, dessinateur en bâtiment fluides et électricité.

Article 4- Tarifs

Les prestations seront facturées au temps passé.

Prestation « dessinateur/projeteur » dessin de plans 2D :

45 euros HT/heure ;

Prestation « modeleur BIM » réalisation de maquette numérique 3D, 4D, 5D :

60 euros HT/heure ;

Prestation conseil technique dans l'installation, la configuration, l'optimisation et la programmation des logiciels métiers :

50 euros HT/heure.

Ces tarifs comprennent jusqu'à 3 versions modifiées. Au-delà, toute modification fera l'objet d'un taux horaire majoré de 9 %.

Les frais de déplacement et les frais de séjour seront à la charge du client.

- Les déplacements inférieurs à 20 km depuis Besançon (25) sont inclus dans le prix des prestations ;
- les déplacements en tout autre lieu seront facturés aux frais réels, sur fourniture de justificatifs dématérialisés pour les déplacements en transports en commun, ou au tarif fiscal en vigueur au jour du déplacement pour ceux effectués en voiture ;
- les frais de séjour seront facturés aux frais réels, sur fourniture de justificatifs dématérialisés.

Article 5- Conditions et délai de réalisation des prestations

Le client s'engage à communiquer toute information nécessaire à la bonne réalisation de la prestation.

Le délai de réalisation peut varier en fonction des modifications attendues par le client et de la complexité du dossier, sans pouvoir excéder 6 mois.

Les prestations effectuées par la SARL BIM G CO devront être conforme à l'usage attendu et à la description faite dans le devis.

Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà de 4 jours à compter de la livraison de la prestation.

Article 6- Facturation

La facturation correspond au montant du ou des devis validés par le client.

La SARL BIM G CO se réserve le droit de demander le règlement d'un acompte de 20% du montant du ou des devis à la commande ou à la remise de l'ébauche du projet. La prestation sera facturée d'avance sauf conditions particulières précisées dans le(s) présent(s) devis.

En cas d'abandon du projet par le client avant l'élaboration définitive des prestations, il sera facturé au client la somme de 20% du montant du devis validé.

Article 7- Règlement des factures

Les factures seront réglées comptant et d'avance.

Les moyens de paiement acceptés sont : les virements, les chèques et les espèces.

Article 8- Loi applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par la loi française.

Article 9- Données personnelles

Les informations recueillies par la Société BIM G CO sont recueillies afin de faciliter l'exécution du contrat entre les parties. Seule la société BIM G CO les utilisera.

Les données sont conservées pendant une durée de 10 ans. Chaque client peut accéder aux données le concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer son droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la société BIM G CO.

Si le client estime, après avoir contacté la société, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il pourra adresser une réclamation à la CNIL.